

Mars - Avril 2016

Agro

Droit public

Halte à la paupérisation des enseignants !

Exigeons un salaire décent
pour notre travail d'éducation.

Pass éducation

Les enseignants du MAAF y ont droit,
demandez-le à la DRAAF, via votre chef d'établissement.

Congés payés et droit à formation : faites le point régulièrement.

Contactez votre responsable Spelc.

Droit privé

Le Spelc vous accompagne
dans le mouvement de l'emploi.
Contactez votre représentant.

